



Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité (CAMAB)

Rétablissement de la continuité écologique au Moulin du Pont à Kerlouan 15 février 2021

AVIS TECHNIQUE

La CAMAB est une cellule d'assistance technique du Département du Finistère. Depuis 2008, elle est le fruit d'un partenariat entre trois structures ; le conseil départemental du Finistère, la Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDAAPPMA 29) et le Forum des Marais Atlantiques (FMA). Elle assure une mission d'appui technique sur les milieux aquatiques et la biodiversité auprès des porteurs de projets finistériens.

Le contexte

Le site du Moulin du Pont situé à Kerlouan est une propriété privée dont les ouvrages (vannes du moulin) ont été identifiés comme créant un obstacle à la continuité écologique sur le cours principal du Quillimadec. Associé à ce moulin, un étang, propriété de la communauté de communes de Lesneven depuis 2018, est tributaire de l'existence des vannes du moulin et du radier du pont de la route départementale 38. En 2020, la Communauté de communes de Lesneven a mandaté le bureau d'étude SINBIO pour réaliser une étude de scénario sur le rétablissement de la continuité écologique au niveau du moulin et de l'étang. En parallèle, l'association Bretagne vivante, a été mandatée par la communauté de communes, pour réaliser une expertise sur la faune et la flore du site. La présentation de ces études a été réalisée lors du comité de pilotage du 18 janvier 2021 à Lesneven. Suite à cette réunion, la communauté de communes a souhaité recueillir par écrit l'avis de différents organismes (OFB, DDTM, CD29, AELB, Eau et rivières, Bretagne vivante) sur les différents scénarios d'aménagements proposés dans l'étude.

Analyse de l'impact sur la continuité écologique

Afin d'étayer son avis technique, la CAMAB a analysé les différents éléments portés à sa connaissance notamment :

► **L'analyse ICE du 18/09/2019 réalisée par l'OFB** (Creac'h Pont - ROE 11072) qui classe l'ouvrage du moulin (au niveau de son passage le plus favorable) en **0-Barrière totale**.

Cette grille d'évaluation permet une analyse objective des impacts des ouvrages du moulin sur la continuité piscicole. Son utilisation est largement reconnue (OFB, technicien de rivière, bureau

d'études) et ne semble pas pouvoir être remise en cause. Cette analyse confirme bien l'impact des ouvrages du moulin.

► L'**analyse Multicritères du bureau d'étude SINBIO** qui propose 5 à 6 scénarios d'aménagements pour rétablir la continuité écologique. Dans cette analyse, les scénarios ont été évalués par rapport à leurs impacts sur plusieurs enjeux :

- la conformité réglementaire de l'ouvrage ; critère essentiel au regard de la problématique du site,
- l'atteinte des enjeux de continuité écologique, de qualité des eaux, de restauration hydraulique et de qualité physiques des milieux, de la biodiversité,
- la gestion (humaine et financière) ultérieure de l'ouvrage,
- le montant financier des scénarios et le coût par rapport aux gains/impacts attendus sur la biodiversité.

De cette étude, il ressort que le scénario permettant de répondre aux plus grands nombre d'enjeux du site, c'est à dire : le rétablissement **écologique et sédimentaire**, les enjeux hydrauliques, de qualité des eaux, de qualité physique du milieu et d'être en conformité vis-à-vis des exigences réglementaires, est le scénario 1.

Analyse de l'impact sur la biodiversité

L'étude sur la flore réalisée par Bretagne vivante montre que seules deux espèces patrimoniales (trèfle d'eau, comaret) sont présentes sur le site mais non liées à l'étang.

Concernant la faune, la modification du site aura un impact fort sur l'avifaune notamment les limicoles, laridés et anatidés. La présence de ces espèces est liée à la gestion des niveaux d'eau et à la présence de vasière. Ainsi, cette gestion ne sera plus réalisable par la suite, ce qui rendra l'étang moins attractif pour ces espèces, quel que soit le scénario choisit.

Conclusion

Au final, si on tient compte :

- des études réalisées sur le site (OFB, SINBIO, Bretagne vivante) ;
- Des avis exprimés dans le cadre du comité de pilotage en date du 18/01/2021, qui a permis d'échanger et de mettre en perspective les enjeux à atteindre sur le site dans un processus de concertation ;
- des expériences passées et locales (étang de Kerguidu à Tréflaouéan, site de Kerveneur à Plouescat, étang du Corroach à Plomelin) qui montrent que des scénarios de suppression/renaturation permettent une meilleure mise en connexion du cours d'eau avec les nappes phréatiques.

Le scénario 1 semble être le scénario présentant le meilleur potentiel de restauration pour le site.

Cependant, ce scénario doit être accompagné :

- de mesures permettant de **limiter ou de compenser les impacts sur la biodiversité**, notamment en apportant une attention particulière à la récréation ou le maintien d'habitats favorables de zones humides (l'étang est situé dans un secteur classé en zone humide potentielle) comme les mares, les saulaies, les roselières et mégaphorbiaies,
- de **mesure de suivi des travaux** permettant d'améliorer les connaissances scientifiques par rapport à l'évolution du milieu naturel aquatique, par la mise en place d'un programme de suivi multi-partenarial qui peut être une plus-value forte du projet.